

Tribune des groupes du conseil municipal



Majorité municipale

Bientôt un Conseil des sages

Le conseil des sages s'inscrit dans la démarche de participation citoyenne souhaitée par la majorité en place. Il sera proposé au conseil municipal

une délibération afin d'adhérer à la Fédération des Villes et Conseils des Sages.

C'est une instance consultative de suggestion qui permet à ses membres de participer pleinement à la vie locale.

Pourquoi un conseil des sages ?

Faire remonter les souhaits et demandes de la population auprès de la municipalité, transmettre des savoirs, partager des expériences, renforcer le dialogue dans la ville.

Quels seront les missions du conseil des sages ?

Elles seront fixées par la municipalité et concernent particulièrement la Vie à Seclin, l'environnement, les transports, le patrimoine, l'intergénérationnel, la délinquance...

Le fil conducteur étant toujours l'intérêt général et la solidarité.

Qui cela concerne ?

Toute personne, homme ou/et femme qui s'engage à mettre ses compétences, son expérience, sa mémoire au service de tous.

Être âgé d'au moins 55 ans, être retraité, avoir des activités réduites ou temporaires.

Être domicilié à Seclin et être inscrit sur les listes électorales. Sont exclus les conjoints des élus municipaux.

Sur candidature écrite adressée à Monsieur François-Xavier Cadart, Maire de Seclin.

Les membres du Conseil des sages seront désignés par le Conseil municipal par délibération, sur proposition du Maire, et seront élus pour la durée du mandat en cours.

Le nombre des sages sera égal ou inférieur au nombre de Conseillers municipaux.

Il sera alors établi un règlement intérieur qui fera également l'objet d'une délibération et définira les conditions générales du fonctionnement.

Politiquement neutre : le Conseil des sages ne doit pas être un terrain d'affrontements politiques, philosophiques ou religieux. Les membres du Conseil s'y engageront.

Plus de participation citoyenne, plus de démocratie, tels sont les objectifs.

Marie-Chantal RACHEZ
Adjointe déléguée à l'Action Sociale et à l'Intergénérationnel

Minorité municipale

Chacun a « le droit d'obtenir un emploi » (Constitution de 1946)

Sept millions d'entre nous étant désormais privés d'emploi ou d'emploi stable, ce 1^{er} mai fut un moment privilégié pour tout élu soucieux de s'interroger sur la politique de l'emploi menée dans sa commune et que devrait refléter un budget fraîchement voté (avril 2021). En effet, bien que l'emploi demeure une fonction régalienne, les collectivités territoriales ont toute leur place dans la lutte contre le chômage.

Qu'en est-il à Seclin ?

Les femmes, qui représentent 52% de la population française, sont absentes des lignes budgétaires. Pourtant, en tant qu'employeur, mais aussi par le biais des politiques locales, une commune peut être porteuse de progrès à long terme en matière d'égalité professionnelle et salariale réelle entre les femmes et les hommes, désormais politique publique à part entière.

Pas plus que les femmes, l'impérieuse nécessité de la transition écologique ne peut être niée. Une politique d'emploi de proximité satisfait à cette exigence : elle permettrait en matière d'urbanisme de favoriser la mobilité douce et durable (ce qui n'apparaît pas jusqu'ici comme une priorité budgétaire) ; de créer de nouveaux « emplois verts » dans la commune : en incitant par exemple à l'implantation d'épicerie vrac qui sont plus généreuses en personnel que les épicerie classiques, ou en faisant vivre et développant le tissu agricole local afin de mettre en place, en partenariat avec les communes alentour, un artisanat de la restauration collective : local, bio et cuisiné sur place, etc.

Enfin, c'est enfoncer une porte ouverte, d'affirmer qu'empêcher la disparition des services publics permet le maintien de l'emploi au sein de la commune : des permanences en mairie pour pallier les fermetures d'antennes ou la création d'une Maison France Services génèrent inexorablement des baisses d'effectifs.

Une gestion communale offensive de l'emploi doit être portée par les convictions de celles et ceux qui en ont la responsabilité, et d'autant plus urgemment que menace la (re)naissance réforme de l'assurance chômage. Les commémorations du 8 mai prochain nous rappelleront ainsi que la préservation de cet acquis, et de ceux, comme la Sécurité sociale, gagnés de haute lutte à l'issue de la dernière guerre, doit devenir pour tout un chacun et sans plus tarder une priorité.

Sophie PRUNES-URUEN
Seclin en Commun



www.ville-seclin.fr

L'Hebdo Seclinois



N° 1181

du 06/05/2021

au

12/05/2021

DES SERVICES CHANGENT DE LOCAUX POUR AMÉLIORER ENCORE LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC

Afin de toujours mieux accueillir les Seclinois, deux services s'adaptent et changent de locaux. Le Service Événements et Vie Associative - qui inclut les activités destinées aux seniors - est transféré au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville à compter du vendredi 7 mai. Ce service fait désormais partie intégrante du nouveau Pôle Rayonnement et Communication. Le Centre Communal d'Action Sociale vous recevra à partir du mardi 11 mai en centre-ville, au 9 rue Jean-Jaurès. Ce service est intégré dans le nouveau Pôle Services Social et Public. L'objectif : améliorer encore la qualité du service public.

Dès le 7 mai, le service Événements et Vie Associative, Séniors vous accueille à l'Hôtel de Ville

Le nouveau Pôle Rayonnement et Communication de la Ville de Seclin comprend le service Communication, le service Événements et Vie Associative, le service Culture et la bibliothèque municipale, ainsi que le service des Sports. Le service Événements et Vie Associative (qui inclut les activités dédiées aux seniors) déménage à l'Hôtel de Ville pour mieux vous y accueillir. De ce fait, le service sera exceptionnellement fermé le jeudi 6 mai pour le déménagement depuis le 9 rue Jean-Jaurès. Le service Événements et Vie Associative vous accueillera à partir du vendredi 7 mai au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, 89 rue Roger-Bouvry : il est l'interlocuteur pour les associations, les seniors, les cérémonies et les échanges internationaux. Les horaires restent inchangés. Tél : 03.20.62.91.10. D'autre part, le service Culture s'installera dans le courant du mois de mai dans l'annexe du Centre Municipal d'Expression Musicale, 29 rue Abbé-Bonpain : il chapeaute le C.M.E.M. et les interventions musicales en milieu scolaire. Tél : 03.20.62.94.43.

Dès le 11 mai, le Centre Communal d'Action Sociale vous reçoit au 9 rue Jean-Jaurès

Le nouveau Pôle Services Social et Public chapeaute notamment le Centre Communal d'Action Sociale, la Résidence Autonomie Daniel-Sacleux, le S.S.I.A.D., les services Affaires Générales - Élections, État Civil - Cimetières et le service Politique de la Ville. Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) déménage au 9 rue Jean-Jaurès afin de toujours mieux vous accueillir. Ce service sera fermé le lundi 10 mai pour le déménagement depuis l'Hôtel de Ville. Les nouveaux bureaux du Centre Communal d'Action Sociale ouvriront le mardi 11 mai au 9 rue Jean-Jaurès en centre-ville. Les horaires et le numéro de téléphone restent inchangés. Tél. : 03.20.62.91.14.



HÔTEL DE VILLE



9 RUE JEAN-JAURÈS



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE EN VILLE

Depuis début mars 2021, **le port du masque est obligatoire** pour les personnes de 11 ans et plus, en agglomération, et cela de 06h00 à 19h00. À Seclin, dans toute la ville (Marché, rues ...), le port du masque est obligatoire, ainsi que sur les berges du canal et dans les espaces verts urbains. Par dérogation, les cyclistes et personnes pratiquant une activité sportive intense (course à pied) ne sont pas dans l'obligation de porter un masque. Ensemble, luttons contre la pandémie de la COVID 19.



GRAND CARNAVAL DES P'TITS LOUPS

La joie et le plaisir de se retrouver étaient palpables lors du Grand Carnaval de la Maison de la Petite Enfance de la Ville de Seclin. Une soixantaine d'enfants, leurs « taties » et l'équipe de l'établissement municipal se sont retrouvés sur trois jours, par petits groupes, afin de chanter, danser, aux sons du carnaval. Mercredi 28 avril, jeudi 29 avril et vendredi 30 avril, après un atelier maquillage, les festivités auront connu un franc succès. Les règles liées aux restrictions

COVID ont obligé le Multiaccueil à organiser son propre carnaval, début mai. Une grande fête qui clôturait la période américaine de la crèche des P'tits Loups. Dès la semaine prochaine, les enfants partiront sur le continent africain pour y découvrir la faune, la flore et les traditions via des ateliers et de jolies histoires concoctées par la souriante, douce et dynamique équipe de la Maison de la Petite Enfance de Seclin.



SECLIN FÊTE SES AÎNÉS POUR LE 1^{ER} MAI

Avec les restrictions liées à la lutte contre la COVID-19, impossible cette année de se retrouver pour commémorer comme il se doit la fête du 1^{er} mai. La municipalité a donc décidé de saluer les aînés de la Résidence Autonomie Daniel-Sacleux.

À l'occasion d'un apéritif festif en compagnie du Maire, de Marie-Chantal Rachez (déléguée à l'Action Sociale et à l'Intergénérationnel), de Roger Mille (Conseiller délégué aux Seniors et aux Affaires



Patriotiques, en charge des cimetières) et de l'équipe de la résidence autonomie, dont Danièle Duriez (directrice) et Malika Benmouffok (responsable de la résidence au 1^{er} juin), les locataires de l'établissement municipal ont reçu un joli bouquet de muguet. «**Nous pensons, en ce jour du 1^{er} mai, aux travailleurs d'hier, d'aujourd'hui et de demain, confie François-Xavier Cadart. Que ce muguet porte-bonheur puisse nous permettre de toutes et tous nous retrouver rapidement.**»

JACQUES MOLLET NOUS A QUITTÉS

Jacques Mollet, architecte qui a marqué la ville de Seclin et ancien consul de Suède, est disparu à l'âge de 94 ans. En 2009, à 82 ans, Jacques Mollet (il faisait partie de trois générations d'architectes avec **Victor** et **Louis**) était revenu à Seclin à l'occasion d'une «cousinade». 110 membres de la famille Mollet avaient fait le déplacement. Victor, Louis, et Jacques Mollet auront marqué de leur empreinte architecturale Seclin et Lille. Les Mollet, ce sont les bains-douches et la salle des fêtes de Seclin, mais aussi nombre de maisons, puis l'extension de l'actuel Hôtel de Ville de Seclin. Et également l'atrium du Palais des Beaux-Arts de Lille et son extension en verre. Sans compter la fameuse «**Villa Saint-Charles**» à Lambersart. M. le maire et le conseil municipal adressent leurs sincères condoléances à sa famille.



PASCAL ET MAXIME FOURMAUX : PROTHÉSISTES DE PÈRE EN FILS

Dans la famille Fourmaux, installée rue Marx-Dormoy depuis très longtemps, on connaît le cadet dans le monde entier : Adrien, 25 ans, champion de rallye automobile. Mais il y a aussi son frère, Maxime, tout juste 30 ans, lui aussi amoureux de sport automobile, de vélo et de course à pied. Maxime a hérité de son père, Pascal, une autre passion et un métier formidable : prothésiste-orthésiste, qui consiste à concevoir et fabriquer des orthèses, c'est-à-dire un genou, un pied, une partie d'un membre défaillant, et bien sûr des prothèses. Un métier de niche, à la fois artisanal, technologique, et médical. Mission : redonner une vie normale aux personnes amputées.

Ce métier essentiel est arrivé dans la famille par la grand-mère de Maxime, qui proposait déjà des corsets orthopédiques dans la célèbre boutique « **Rêves de Femmes** ». Soulager le handicap, c'est dans les gènes de la famille Fourmaux. Maxime, désormais à la tête du cabinet d'orthèse-prothèse, raconte son parcours : « **Mon père a installé son cabinet en 2004 au 55 rue Marx-Dormoy, juste à côté du magasin de sa mère puis de sa sœur. Un jour, alors que j'étais en 1^{ère} année pour devenir kiné sportif, mon père s'est cassé le bras. Je l'ai donc aidé à l'atelier, et ça m'a plu ! J'ai donc suivi un BTS en 3 ans à Castres près de Toulouse : 15 jours à l'école et 15 jours au cabinet seclinois** »... Rien que cela, c'est du sport effectivement !

Une relation intime pour toute la vie

Alors que Pascal va bientôt partir à la retraite, Maxime est plus que jamais épanoui dans son métier... même s'il va bien falloir trouver un(e) remplaçant(e) car le travail ne manque pas ! Heureusement, Maxime forme déjà une apprentie, Élixa, à qui il transmet son savoir-faire mais aussi son savoir-être. « **Être orthésiste-prothésiste, c'est savoir commander les bons matériaux, comme le carbone ou la résine, c'est gérer l'administratif, c'est concevoir avec un scanner et un ordinateur, fabriquer à la main dans l'atelier, prendre soin de ses patients, s'occuper de l'aspect psychologique.** » En effet, on se doute bien que ce n'est pas facile d'être amputé après un accident de la route, ou beaucoup plus fréquemment (80% des cas) suite à du diabète, de l'artérite, un excès de tabac et/ou d'alcool... Il y a les « **douleurs fantômes** » à apaiser grâce à la prothèse, le regard des autres à affronter, le moral à remonter. Entre la personne amputée et son orthésiste-prothésiste, c'est une relation intime à construire tout au long de la vie.

Cabinet d'orthèse-prothèse Fourmaux, 55 rue Marx-Dormoy. 03.20.58.52.82.

AGENDA

Promenade douce : vendredi 7 mai, 13h45, la Ville de Seclin propose aux seniors une balade douce devant la mairie de Camphin. Inscription obligatoire avec la carte seniors au **03.20.62.91.10**.

Visite Street art : samedi 15 mai, de 10h à 12h, découverte des œuvres de street art (art de la rue) avec l'Office de Tourisme. Tarifs 5€ / 10€. Lieu de rendez-vous communiqué à l'inscription. **Renseignements : 09.72.52.85.03.**

CPAM : en raison du calendrier du mois de mai, les points d'accueil CPAM seront exceptionnellement fermés : 7 mai, 13 mai, 14 mai et 24 mai. Cependant, durant cette période, les assurés peuvent toujours contacter la CPAM via : **Mon Compte Ameli** ou le **3646** (sauf les jours fériés et le 14 mai).

Créatrices et créateurs seclinois : tous au parc de la Ramie les 19, 20, et 21 juin ! Vous créez des bijoux, des vêtements, des objets déco ? Vous travaillez les tissus, les bois, les métaux, la terre, la porcelaine, etc... ? Vous êtes enregistré au registre du commerce et pouvez vendre vos créations ? Venez nous rejoindre au tout premier marché nocturne de la Ville de Seclin ! **Renseignements : 03.20.62.91.31** ou **carole.lefebvre@ville-seclin.fr**.

Carte seniors : les retraités seclinois peuvent établir leur carte auprès du service Seniors. **ATTENTION**, uniquement sur rendez-vous. Un justificatif de retraite, un justificatif de domicile de moins de trois mois, une photographie ainsi que votre carte d'identité seront réclamés. À noter que la «**carte seniors**» fait aussi office d'inscription pour les colis des aînés. **Renseignements : Seniors, Hôtel de Ville, 03.20.62.91.10.**

Services de garde

SAMU 15
Sapeurs-pompiers 18
Police Secours 17
Commissariat : 03.20.62.99.88



Médecin

Le soir, du samedi 12h au lundi 8h et les jours fériés -
Médi'Ligne : **03.20.33.20.33**

Maison médicale de garde à Seclin (urgence soir, week-end ou jour férié)

Contactez le **03.20.33.20.33**

Pharmacie

Rens. : **www.servigardes.fr** ou **0.825.74.20.30**

Police Municipale

Tous les jours en semaine et dimanche matin
Tél. : **03.20.32.59.60** ou **06.85.91.38.58**

Restauration municipale



Menu du 10/05 au 14/05 2021

Évitons ensemble le gaspillage. La réservation est obligatoire (à la quinzaine) via le portail famille sur le site de la Ville.

Lundi	Terrine de légumes, estouffade de bœuf, ratatouille, frites, Petit fruité.
Mardi	Endives aux noix, croûtons et mimolette, rôti de veau, purée de potiron, salsifis, banane ou pomme.
Mercredi	Pêche au thon sur salade, tomates farcies, céréales gourmandes bio, riz au lait.
Jeudi	Férié.
Vendredi	Pas de restauration.

État civil du 24/04/2021 ou 26/04/2021

Naissances déclarées

- Pas de naissances déclarées durant cette période.

Décès déclarés

- Yvette Caignet, veuve Delboe, 93 ans ;
- Anne-Marie Delattre, épouse Rongier, 87 ans ;
- Claire Demuyne, divorcée Marlière, 74 ans ;
- Emilienne Flanquart, veuve Coquette, 78 ans ;
- Paule Stock, veuve Delannoy, 88 ans.